

**Éric DEBARBIEUX, Délégué interministériel chargé de la prévention des violences scolaires, a répondu aux questions d'AIDE AUX PROFS le 19 Novembre 2012**



**ÉRIC DEBARBIEUX, docteur en philosophie, est Professeur en Sciences de l'Éducation à l'université de Paris-Est Créteil.**

**Éducateur ou instituteur** auprès d'enfants et d'adolescents en difficulté durant plus de dix-huit ans, il s'est imposé par ses travaux sur la violence à l'école.

**Il a dirigé l'Observatoire International de la Violence à l'École, et avait été nommé le 19 septembre 2012 Délégué interministériel chargé de la prévention des violences scolaires.**

## **Interview de Rémi BOYER**

**Vous venez d'être nommé Délégué interministériel chargé de la prévention des violences scolaires : quels sont les différents axes de votre champ d'action ?**

*Je vous en dessine les grandes lignes :*

- *Aide à l'observation et au repérage de tous les types de violence en milieu scolaire : violences verbales et physiques, contre ou entre élèves. Cette mission concerne aussi les violences entre adultes dans les établissements. Nous disposons actuellement d'enquêtes fiables sur les élèves, mais pas sur la mesure de la victimisation des personnes elles-mêmes. Nous allons travailler dans les deux mois qui viennent avec la Fédération de l'Autonome de Solidarité et avec les syndicats pour lancer des enquêtes sur cette problématique essentielle. En effet, au lieu de dire « on n'a rien sur la question, il faudrait... », eh bien nous allons le faire, pour mieux écouter les personnels ;*
- *J'ai une mission d'information également, pour diffuser l'état des connaissances scientifiques destinées à éclairer l'action publique. Cela fait partie de mes activités d'enseignant-chercheur à l'université, pour tenter d'apporter une réponse préventive et pédagogique sur ces sujets ;*
- *La mission de notre équipe est aussi de réaliser de la formation : à travers les futures ESPE qui vont être mises en place à la rentrée 2013, mais aussi en concoctant des contenus de stages de formation continue, avec des formateurs compétents ;*
- *Nous avons aussi une mission de coordination des Equipes Mobiles de Sécurité (EMS). Il s'agit aussi d'aider à la conception dans les établissements scolaires de protocoles précis pour faire face à tel ou tel type de situation, d'urgence ou non, qu'il s'agisse des violences entre*

*élèves, entre élèves et professeurs, entre personnels de l'établissement, entre personnels de l'établissement et parents, entre parents et élèves.*

*Globalement notre action vise à mettre fin à la solitude des victimes, et ne doit pas être interprétée comme une réaction à un fait divers, ni comme un caprice du nouveau ministre. Nous allons mettre en place cette délégation ministérielle sur le long terme, pour qu'elle s'inscrive dans le paysage éducatif comme quelque chose de naturel, d'indispensable.*

*L'objectif, c'est que chacun se sente bien dans l'Ecole, c'est de viser le bien-être des élèves, et le bien-être des personnels. Cela permettrait d'apporter une contribution à une vraie Gestion des ressources Humaines, et de proximité.*

### **Aurez-vous le temps, et les moyens, de changer les comportements à tous ces niveaux ?**

*Nous venons d'obtenir des bureaux rue de la fédération, au Carré Suffren, à Paris, à proximité des services du ministre, ce qui nous permet d'être plus efficaces dans notre action grâce à cette proximité décisionnelle, et je suis enfin assisté d'une secrétaire à plein temps pour gérer tous mes déplacements, entretiens, etc.*

*J'ai aussi eu la possibilité de rassembler dans cette aventure une dizaine de personnes motivées et compétentes, aux profils particuliers, qui se sont déjà beaucoup investies dans différentes actions sur le terrain, comme Dominique Berteloot, DASEN de la Creuse, qui a mis en place les CAAEE (Centres Académiques d'Aide aux Elèves et aux Etablissements) en effectuant un travail remarquable. Il va s'occuper des violences faites aux personnels, avec notamment la mise en place d'une prévention des risques psycho-sociaux.*

*Il y a aussi Caroline Veltcheff qui est IA-IPR en EVS et qui va faire remonter les initiatives de terrain qui fonctionnent, pour que d'autres établissements s'en inspirent. Nous allons recenser les académies qui ont mis en place des actions innovantes et efficaces en matière de prévention et de gestion des violences scolaires, et créer des outils à partir de ces expériences, pour les généraliser partout où c'est nécessaire. Il y a aussi dans l'équipe deux jeunes issus des quartiers populaires : l'un, Kamel Hamcahoui, a obtenu un Master 2 Recherche sur la violence à l'Ecole, l'autre, Myriam Hoaufki sur le problème des élèves exclus.*

*Cela nous permet d'envoyer un message différent aux jeunes, celui qu'ils peuvent s'en sortir, eux aussi. Johanna Dagorn, quant à elle a soutenu une thèse sur la violence scolaire en établissement favorisé, car il faut sortir de cet apriori qui voudrait concentrer la seule violence dans les établissements des banlieues difficiles.*

*Enfin Benjamin Moignard est un sociologue spécialisé dans le problème de la délinquance juvénile et des bandes, mais aussi fortement impliqué dans la formation et Ida Naprous, professeur de collège, est formatrice à la médiation. Luc Pham, patron actuel du CAAEE de Versailles collabore de près à la délégation, en lien avec les EMS.*

*Notre priorité, et je le répéterais, va à l'Humain, et j'ai constitué une « équipe bulldozer », qui sera à l'écoute du terrain, en se déplaçant fréquemment, pour que notre action puisse être rapide, et efficace dans la durée.*

*Partout, nous avons connaissance de découragements parmi les personnels, qui déclarent par exemple crouler sous les paperasses, et qui sentent s'aggraver leurs conditions de travail.*

*Il y a eu récemment une montée médiatique de la violence à l'école, et ce que nous bâtissons n'est pas un énième plan d'action : ce sera pérenne, sur le long terme. Nous allons travailler avec les syndicats, les associations, les fédérations de parents d'élèves, tous à l'écoute du terrain et prêts à agir avec nous de concert pour apporter à l'Ecole un mieux-être.*

*Il est prouvé que les pays qui ont diminué la violence à l'école ont mis du temps, comme la Finlande, en 15 ans de pratiques. Mais on y arrive ! Il est important de lancer un signal positif, pour qu'un véritable changement des comportements s'effectue progressivement.*

*Sur le court terme, nous devons répondre aux situations imprévisibles, mettre en place des protocoles précis pour gérer des crises, comme l'intrusion d'un dealer dans un établissement, venu en découdre avec d'autres jeunes. Nous allons travailler en bonne intelligence avec les services de Police, de Justice, avec la presse aussi.*

*Pour ce qui est du budget qui nous est attribué, je suis justement en train de le négocier avec la DGESCO à laquelle nous sommes rattachés.*

## **Comment débute un harcèlement, quel en est le mécanisme de développement, et peut-on vraiment s'en protéger ?**

*Il y a deux types de harcèlement :*

- *Le harcèlement de domination, fait de petites choses, qui, prises une par une, sont insignifiantes. Mais quand elles ont un caractère répétitif, et que c'est associé à des micro-violences, comme des mises à l'écart, des rumeurs, des bousculades, elles deviennent accumulation, tout se combine pour générer un profond mal-être chez la victime, et un sentiment de toute puissance chez son harceleur. La violence est un tout, et ça tombe toujours sur les mêmes, en altérant la structuration psychique de la personne, sur le court comme sur le long terme ;*

- *Il peut exister des formes de harcèlement entre adultes : entre enseignants, dans les établissements, mais aussi avec leur hiérarchie, et comme cela touche intimement aux pratiques de GRH, cela mérite réflexion, et toute notre attention.*

## **D'après vos études, l'enfant harcelé devient-il un adulte harcelé, ou harceleur à son tour ?**

*Il n'y a pas de fatalité. La plupart des harceleurs arrêtent de l'être vers 14 ou 15 ans car leur centre d'intérêt se déplace sur autre chose. Les études montrent que les anciens harceleurs*

sont en danger aussi par la suite, car plus fréquemment au chômage que les autres, ou passant par la case « prison ». Eux aussi s'engagent dans un engrenage catastrophique pour leur vie personnelle.

Le harcelé, s'il ne s'en sort pas, vit un long calvaire, sur une longue durée, toute sa vie, peut-être, s'il survit à ses tentatives de suicide après avoir été mené vers la dépression. Le travail qu'il doit réaliser sur lui-même pour retrouver son estime de soi est très long, très dur. On s'aperçoit souvent que le harcelé, jeune, peut plus tard devenir maltraité dans son couple, comme si cette situation qui l'a affecté un jour devait le poursuivre, comme si ses comportements de protection qui ont résulté du harcèlement qu'il a vécu un jour le désignaient comme éternelle victime. On rencontre des pulsions suicidaires chez les harcelés, et le travail que nous devons faire relève de la santé publique.

### **Avec le développement d'Internet est apparu le cyberharcèlement: quelles en sont les principales manifestations, et que préconisez-vous aux élèves pour le contrer ? Et aux enseignants qui en sont eux aussi les victimes ?**

Il y a des enquêtes là-dessus, nous commençons par en avoir une idée assez précise. Internet contribue au harcèlement qui existe déjà, ce n'est qu'un outil de plus pour le pratiquer. La différence avec Internet, c'est qu'il suffit d'une fois, d'une image ou d'un propos insultant, pour se répéter des centaines, des milliers de fois sur la Toile, marquant une réputation sur le court, le moyen, et le long terme, du fait de la traçabilité opérée par les moteurs de recherche sur des centaines de millions d'individus. Cela peut leur nuire des années plus tard, et cela pose le problème de l'autorisation à la diffusion d'images, quelles qu'elles soient.

### **Que faire, comment ?**

Nous ne pouvons pas faire comme si ça n'existait pas, en fermant les yeux. Nous devons agir en direction des parents, et de leurs enfants. Le harcèlement sur le web, c'est un vol d'intimité, et il faut être extrêmement ferme avec les manquements que nous y observons, pour enrayer la machine à broyer dès que possible. Nous voulons protéger la liberté d'expression, qui respecte, mais ne détruit pas les individus.

Quid de la police à l'école ? Quelles formes de partenariat peut-il exister entre les services de police et de justice, et les établissements scolaires ?

Quelle police faire à l'école ? Il nous faut une police de proximité. Je connais bien la question. Par exemple, au Québec, il y a des policiers éducateurs, et nous pouvons nous aussi inventer des référents policiers, dont le rôle sera de faire de la prévention, avec des équipes d'appui académiques. Actuellement, 80% de leur action réside dans la prévention. Il est fort probable que l'Education nationale soit en train, progressivement, d'aider la police à ce niveau-là.

*Il ne faut pas oublier une chose essentielle : l'immense majorité des faits de violence sont des incivilités, des micro-violences. Il nous faut donc mettre en place une véritable action de formation, par des pratiques pédagogiques adaptées à chaque situation.*

*Que préconisez-vous concrètement pour enrayer la spirale d'incivilités qui émaillent le quotidien de nombreux établissements scolaires, et rendent les conditions de travail des enseignants difficiles, ce qui en incite certains à changer de métier ?*

*La solitude de l'enseignant dans sa classe nécessite la prise en compte globale de l'équipe éducative pour qu'un véritable accompagnement positif se mette en place. Il ne s'agit pas de culpabiliser, bien au contraire. Chaque membre de l'équipe éducative doit être solidaire des autres, car une salle des profs, un établissement scolaire, ne sont pas des archipels d'îles sans contact les unes avec les autres. Il est important qu'une résistance collective se mette en place, pour être plus forts face à ce type de drame humain. Il y a de véritables stratégies locales à élaborer ensemble.*

**Est-ce que l'Institution protège assez ses personnels ? Je pense qu'il y a beaucoup à faire en la matière, avant de répondre à cette question.**

*Ces dernières années, un nouveau mode de management s'est développé pour obtenir toujours plus de travail des personnes, en leur imposant des contraintes d'effectifs et moins de moyens, et certains se sentent harcelés. Peut-on faire autrement, et comment ?*

*Il me semble très important, pour éviter que des personnes se sentent harcelées par un mode de management axé sur la productivité, du fait d'économies de moyens et de personnels, que la prise de décisions ne soit plus descendante, mais collective. Il est très important d'associer les acteurs de terrain aux décisions, aux stratégies, qui vont les concerner au quotidien. Il faut développer la gestion participative, la coopération entre les ressources humaines, au lieu du pilotage par le haut, qui génère des tensions, du stress, et cherche régulièrement des boucs-émissaires.*

*S'agissant des établissements scolaires, on a dans la période précédente souvent prôné l'idée de leur donner de l'autonomie. Mais l'Institution a multiplié les injonctions paradoxales, en voulant «piloter l'autonomie » à coups d'arrêtés, de circulaires, jusqu'à plus soif pour les personnels, qu'ils soient enseignants, directeurs d'école, et même IEN !*

*Il ne s'agit pas de lâcher pour autant les directives ministérielles et les programmes nationaux, mais on peut arriver à différencier les directives utiles de celles qui sont vraiment de trop.*

*Nous devons privilégier la Gestion des Ressources Humaines, pour redonner confiance aux personnels dans leur Ecole, dans ceux qui les gèrent, justement.*

*Actuellement, beaucoup d'enseignants et de chefs d'établissements ont le sentiment d'être harcelés par un système qui ne les comprend pas, et qu'ils ne comprennent plus. Il est urgent d'agir. Prenons l'exemple des 108 heures d'aide personnalisée qu'effectuent les enseignants suite à la réforme « Darcos » des rythmes scolaires : on leur a parfois demandé de pointer ces*

*heures pour être bien certains qu'elles soient effectuées, alors que les enseignants s'impliquent très souvent bien au-delà de ce qui leur est demandé. Il faut cesser cette suspicion permanente et faire un peu plus confiance aux personnes dans leur action quotidienne, qui n'est pas simple. Il faut mieux les associer aux nécessaires réformes.*

### **Quand on évoque le harcèlement, on pense souvent à la victime. Que préconisez-vous pour rééduquer les harceleurs ?**

*Il faut mettre en place une justice restaurative, et pas punitive. Le harceleur s'il n'a pas conscience du mal qu'il fait, recommencera, et redoublera dans son action auprès de la victime qui l'a dénoncé, si rien n'est mis en place pour l'inciter à cesser son travail de sape. Les harceleurs n'ont pas d'état d'âme, ne montrent aucune empathie pour leur victime, car ils sont dans un jeu pervers.*

### **Donc comment faire ?**

*Il faut avoir une action plus exigeante que la simple punition. Il faut faire prendre conscience au harceleur de la conséquence de ses actes, créer des peines alternatives. Par exemple, prenons un gamin qui aurait cassé la figure à un professeur, comme cela arrive malheureusement parfois, après lui avoir fait subir diverses micro-incivilités tout au long de l'année.*

*Le juge, au lieu de le punir, peut lui proposer d'accompagner le car de police pendant un mois pour aller voir les SDF dans la rue et les aider, et rédiger le rapport de chaque tournée. Ce genre d'action faut que les harceleurs ne recommencent pas de sitôt, car ils sont exposés à la violence de la vie, et comprennent que leurs bêtises, ça doit faire partie de leur passé.*